

Approche de la prévention des risques psychosociaux 1 jour

I - Définir les RPS

- Analyser les principaux facteurs de RPS et leurs conséquences
- Les grandes familles de facteurs de RPS
- Les missions, les prérogatives et les outils du CSE dans la prévention
- Rappel sur les obligations réglementaires générales en matière de santé et de sécurité
- La consultation en cas de projet modifiant les conditions de travail
- La procédure de danger « grave et imminent »
- Le droit d'expertise en cas de RPS
- Engager une démarche de prévention des RPS : Distinguer prévention, protection et réparation
- Identifier les risques psychosociaux au sein de l'entreprise

II - Méthodologie pour mener une enquête

- Visites et enquêtes sur les RPS de la CSSCT
- Représenter les salariés face à l'employeur

- Repérer les mécanismes de la souffrance au travail
- S'appuyer sur les salariés pour analyser le travail réel et les associer à la démarche de prévention des RPS
- Réaliser des observations de situations de travail
- Pratiquer l'entretien individuel
- Passer des situations individuelles à l'identification de facteurs de risques
- Pourquoi et comment déclencher une enquête, mandater une enquête
- Synthétiser et formaliser les analyses

III - Communication et information dans le cadre de la prévention

- Communication et information dans le cadre de la prévention
- Construire des pistes de prévention et encourager la mise en place d'actions de prévention
- Soumettre ses analyses et proposer des actions de prévention
- Convaincre et instaurer un dialogue à tous les niveaux de l'entreprise
- Lutter contre l'immobilisme de l'employeur et des salariés.

Prérequis

Aucun

Objectifs

- Identifier les RPS comme un risque professionnel,
- Acquérir des connaissances sur la notion de RPS, différencier les familles de RPS,
- Comprendre les liens entre le travail, les RPS et leurs effets sur la santé et l'entreprise,
- Agir sur les facteurs de risques et prévenir sur 3 niveaux : primaire, secondaire, tertiaire.

Les risques psychosociaux 2 ou 3 jours

I - Définir les RPS

- Les définitions
- Analyser les principaux facteurs de RPS et leurs conséquences
 - Repérer les mécanismes de la souffrance au travail
 - Les grandes familles de facteurs de RPS
 - Les troubles musculosquelettiques
 - Les causes des RPS
- Application : cas pratiques sur les facteurs de RPS
- Engager une démarche de prévention des RPS : identifier les risques psychosociaux au sein de l'entreprise
- Construire des pistes de prévention
- Distinguer prévention, protection et réparation

II - Les missions, les prérogatives et les outils du CSE dans la prévention

- Rappel sur les obligations réglementaires
 - Connaître les obligations de l'employeur
 - Maîtriser le rôle et les missions de la CSSCT
 - Les RPS dans les débats
 - Le Document Unique
 - Exploiter les rapports du médecin du travail
 - Utiliser les outils et modalités d'actions du CSE
 - Visites et enquêtes de la commission
 - La consultation en cas de projet modifiant les conditions de travail
 - La procédure de danger « grave et imminent »
 - Le droit d'expertise en cas de RPS

- Cas pratique : RPS et rôle du CSE dans un contexte de restructuration

III - Méthodologie pour mener une enquête

- Jouer son rôle de représentant auprès des salariés
 - Représenter les salariés face à l'employeur
 - S'appuyer sur les salariés pour analyser le travail réel et les associer à la démarche de prévention des RPS
- Application
 - Réaliser une enquête sur le terrain
 - Réaliser des observations de situations de travail
 - Passer des situations individuelles à l'identification de facteurs de risques
 - Pourquoi et comment déclencher une enquête
 - Synthétiser et formaliser les analyses
 - Proposer des actions de prévention
 - Mandater une enquête
 - Rencontrer les salariés
- Pratique d'entretien individuel
- Application : mise en situation d'entretien
- Transformer le diagnostic en pistes d'actions concrètes
 - Encourager la mise en place d'actions de prévention
 - Soumettre ses analyses : convaincre et instaurer un dialogue
 - Lutter contre l'immobilisme de l'employeur

Prérequis

Aucun

Objectifs

- Reconnaître et mesurer les facteurs de RPS, les leviers de changement et le rôle du CSE dans une démarche de prévention des RPS.

Mettre en place une démarche RPS en entreprise 1 jour

I – Les principaux facteurs de RPS

- Les facteurs de stress et de souffrance au travail
- La notion de charge de travail
- Identifier les origines des RPS

II – Les outils et les méthodes pour construire votre plan d'action RPS

- Les étapes indispensables pour passer du diagnostic à l'action
- Le « cahier des charges » : objectifs, leviers, problèmes à résoudre...

III – Comment interpréter et exploiter les éléments d'évaluation des risques psychosociaux

- Quelles sont les données de départ utiles à la construction du plan d'actions
- A quoi doit ressembler un diagnostic ? Comment l'affiner ?
- Comment hiérarchiser les leviers sur lesquels agir ? Quelle direction choisir ?

IV – Comment construire un plan d'actions de prévention réaliste pour répondre à ces constats de terrain ?

- Les différentes actions de prévention en fonction des problématiques à traiter : formation managers, changement des organisations de travail...
- Prioriser les actions de prévention
- Formaliser le plan d'actions et le faire valider

V – Comment travailler avec les autres acteurs ?

- Qui impliquer : managers, représentants du personnel ?
- Mobiliser les acteurs dans la mise en œuvre
- Rôle de chacun

VI – Réussir la communication

- Communiquer les résultats du diagnostic et actions de prévention
- Eviter les attentes trop importantes et les déceptions

VII – Mettre en place le suivi

- Choisir les indicateurs de suivi
- Evaluer le déploiement des actions et efforts de prévention

Prérequis

Aucun


Objectifs

- Acquérir les outils et méthodes pour construire le plan d'action,
- Définir la feuille de route et les pistes d'actions,
- Construire une communication efficace.


Tarifs*

1 jour	1 450 €
2 jours	2 650 €* <small>(1 450 € + 1 200 €)</small>
3 jours	3 800 €* <small>(1 450 € + 2 350 €)</small>
4 jours	4 950 €* <small>(1 450 € + 3 500 €)</small>
5 jours	5 950 €* <small>(1 450 € + 4 500 €)</small>

**Journées de formation consécutives*



**Le nombre
de participants
est ILLIMITÉ**



Modalités

Modalités d'accès

Dès que le devis est retourné signé par le CSE, on enclenche le processus de mobilisation des ressources. Cette étape est généralement très courte car la programmation de la formation est réalisée d'un commun accord lors de l'édition du devis.

En présentiel : Une salle doit être disponible dans les locaux de l'établissement, ou définie par le client.

En distanciel : Accès à la salle de formation virtuelle via un lien envoyé suite à la validation du devis.

Délai d'accès

La durée estimée entre la validation du projet par le CSE et le début de la prestation sera précisée dans l'offre commerciale.

Modalités d'évaluation

Evaluation des connaissances en début et fin de formation sous forme de quizz.

Un questionnaire à chaud est proposé en fin de formation afin d'apprécier la satisfaction du stagiaire.

Un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé 6 mois après la formation, pour apprécier et évaluer l'impact sur l'entreprise par le biais des apprentissages des apprenants.

Méthodes mobilisées

En présentiel : paperboard, support remis à chaque participant ; support projeté.

En distanciel : via Zoom, écran partagé.

La formation est composée d'une partie théorique et d'une partie pratique, toutes deux adaptées aux besoins des stagiaires et de l'entreprise. Des méthodes de pédagogie inversée sont utilisées mais pas uniquement. Le-la stagiaire est au cœur de sa propre formation, il-elle en est acteur-trice (utilisation de jeux pédagogiques, études de cas, cas pratiques, outils de facilitation graphique, etc.).

L'utilisation d'outils interactifs et numériques est fréquente. Ainsi, vous serez peut-être amenés à utiliser votre smartphone, tablette ou ordinateur portable pour participer à certaines activités. Il est toutefois prévu des alternatives pour celles et ceux qui n'auraient pas la possibilité d'utiliser de tels outils.

Les modalités précédemment citées dépendent des objectifs pédagogiques et généraux et visent à inclure l'ensemble des profils d'apprenants, dans une démarche d'intelligence collective. En ce sens, les cas pratiques s'appuient essentiellement sur les documents de votre entreprise.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique sera composée de votre référente administrative et d'un.e formateur.trice qui vous contactera 15 jours avant la formation pour faire un point sur vos besoins et vos attentes.

Accessibilité PSH (personne en situation de handicap)

Formations accessibles aux personnes en situation de handicap : Pour toute situation de handicap, vous pouvez nous contacter en amont. Notre référent se tient à votre disposition au 09 74 77 30 95.





30 Rue Di Cardelino
30 133 Les Angles

Téléphone : 09 74 77 30 95

info@auceo.fr



Suivi Post-Formation :

**Vous bénéficiez d'un mois d'assistance
gratuit afin de répondre à toutes
interrogations**

